

## Rachat soulte avant ou après dissolution PACS

Par melfi, le 17/12/2018 à 10:48

Bonjour,

Je souhaitais savoir si je devais attendre ou non la dissolution du PACS, pour que mon ex conjoint fasse un rachat de soulte concernant notre appartement. Y a t-il des conséquences sur le moment du partage du bien ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par Visiteur, le 17/12/2018 à 12:25

Bonjour

Non, dans la mesure où il y aura un acte notarié pour le rachat.

Par melfi, le 17/12/2018 à 14:43

Je voulais rajouter une question,

est ce que sur le plan fiscale (taxe plus-value, frais notariales) cela change quoique ce soit si on est ou pas encore pacsés lors du rachat de la moitié de notre appartement ?